



Portrait général du territoire et gestion de la voirie

Région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

DGFo-11

Septembre 2025

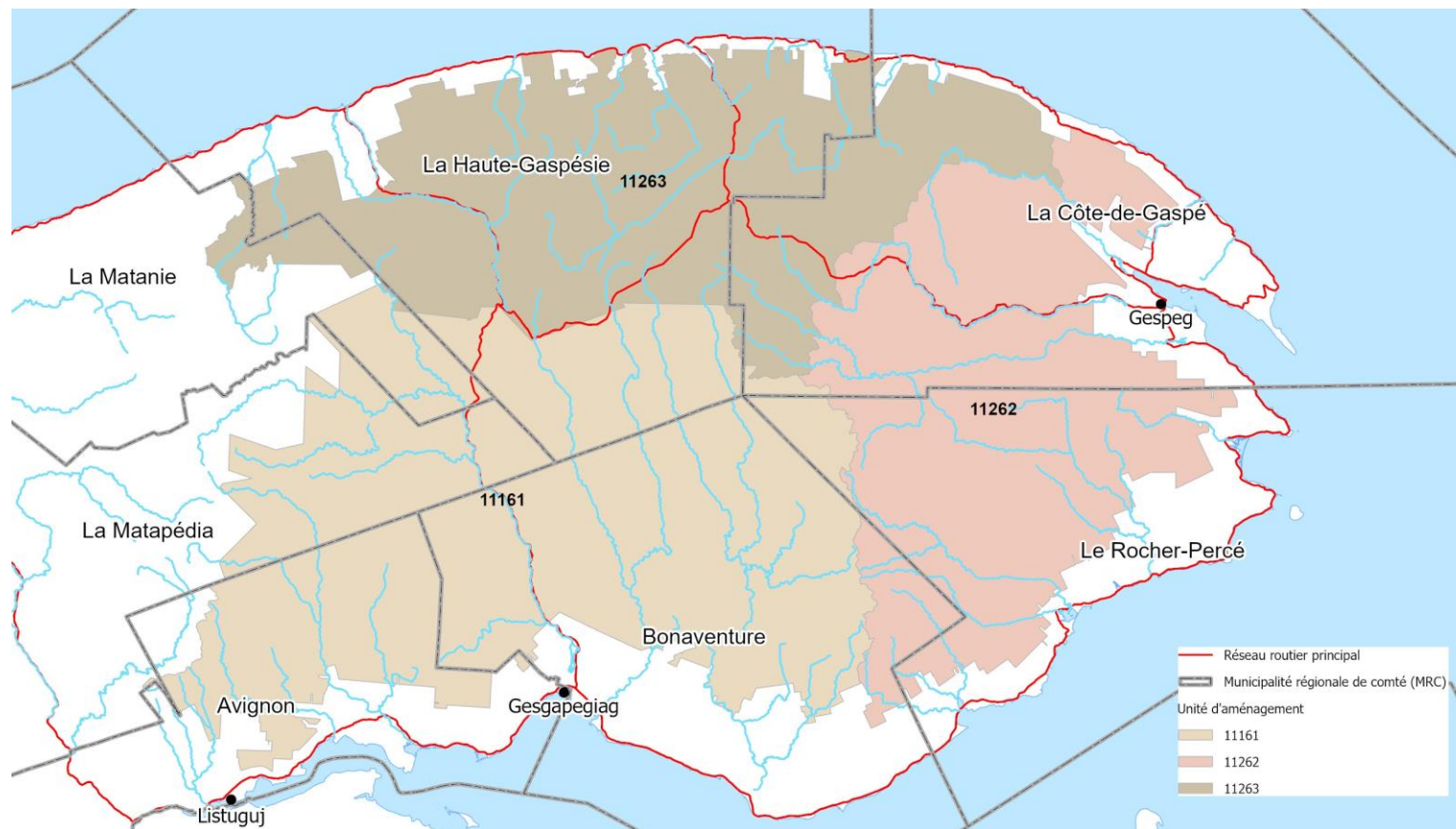
Plan de la présentation



- Description du territoire
- Constats en lien avec événements climatiques extrêmes
- Cadre normatif de la gestion de la voirie
- Projets et initiatives régionales du MRNF
- Le comité voirie de la TGIRT

Description du territoire public de la Gaspésie

3



© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- 94,2 % du territoire est public
- 3 unités d'aménagement (UA) équivalent à 16 000 km²
- Un réseau de chemin d'environ 31 000 km.
- 22 rivières à saumons
- 8800 km de cours d'eau permanents
- 110 ponts et des milliers de traverses de ponceaux.
- Relief très montagneux (22% de pente de 30 % et plus)

Le réseau routier en détail

Portrait de la répartition des chemins sur unité d'aménagement en Gaspésie

Classe de chemin	Types de chemin	Nb de KM	Répartition	Répartition regroupée
Classe 1	Chemin d'accès	53	0,2%	8,7%
Classe 2		870	2,8%	
Classe 3		1 820	5,8%	
Classe 4	Chemins d'opérations	20 407	64,8%	70,1%
Classe 5		1 674	5,3%	
Hiver	Anciens chemins	185	0,6%	21,2%
Inconnu		159	0,5%	
Non classé		6 222	19,8%	
Non forestier		97	0,3%	
Total		31 487	100,0%	

Source: routard

En résumé :

- Difficile d’avoir une base de données précise (pour les anciens chemins).
- Moins de 1 % de nouveaux chemins sont construit annuellement
- Environs 1 % de chemin sont remis en état annuellement
- Le nombre de km de travaux d’entretien n’est pas disponible. Il est estimé à plusieurs centaines de kilomètres annuellement dans les chemins d’accès.

Type d'intervention	Nb km annuel	Répartition (%)
Amélioration et réfection	247	52%
Implantation	224	47%
Fermeture	1	0%
Total	473	100%
Source: rapports annuels 2013 à 2023		

Portrait des chemins d'accès (mise à jour requise!)

Type d'utilisation	km
Accès prioritaire	1600
Accès secondaire	1300
Total	2900



Constats en lien avec événements climatiques extrêmes

5

L'impact des changements climatique sur la récurrence des pluies diluviennes et des tempêtes (événements climatiques « dits » extrêmes) cause des bris majeurs aux infrastructures

- Impacte l'accès au territoire
- Impact la sécurité des utilisateurs
- Impacte la qualité de l'eau et des habitats : apport de sédiments dans les cours d'eau (saumon atlantique !)
- → Nécessite de repenser la gestion de la voirie forestière et optimiser les efforts!

© Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Constats en lien avec événements climatiques extrêmes

6

- *Décembre 2010 (Radio-Canada): «Québec décrète l'état d'urgence à Gaspé »*
- *Juin 2016 (MDDELCC) : « Le 13 juin, une pluie quotidienne record de 161,4 mm s'abat sur Grande-Vallée en Gaspésie, forçant la fermeture de routes et d'écoles et occasionnant des bris d'aqueducs »:*
- *Avril 2018 (Radio-Canada): « Des rivières sous surveillance au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie».*
- *Aout 2023 (Le Devoir): « La route 132 menacée par les changements climatiques».*
- *Aout 2021 (Le Devoir): « Quand les bouleversements climatiques menacent les routes ».*
- *Avril 2024 (L'institut climatique du canada): «Arrêtons de construire des infrastructures pensées pour le climat d'hier ».*
- *Juin 2023 Radio-Canada) « Crise climatique : La Gaspésie doit être une zone sentinelle ».*
- *Juin 2023 (TVA) : « Fermeture de la route 132: une municipalité isolée en Gaspésie ».*
- *Avril 2025 (Gouvernement du Québec): «Une somme de 3,7 M\$ octroyée dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour lutter contre l'érosion côtière ».*

Constats en lien avec évènements climatiques extrêmes

7



Cadre normatif de la gestion de la voirie

Au Québec, un chemin multiusage, communément appelé chemin forestier, se définit au sens de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier par un chemin en milieu forestier construit ou utilisé à des fins multiples. Ce type de chemin permet l'accès au territoire forestier et à ses ressources, et ce, autant aux entreprises forestières qu'aux adeptes de la chasse, de la pêche, du piégeage, d'activités récréatives ou de villégiature. Il ne s'agit pas d'un chemin minier

De part cette définition, un chemin n'as pas de fin de vie, sauf s'il est fermé. Également, un sentier est considéré comme un chemin multiusage!

Cadre normatif de la gestion de la voirie

9

Les responsabilités du MRNF en matière de voirie sont principalement axée sur le respect de la réglementation et des exigences liées aux activités d'aménagement forestier ainsi que la sécurité des utilisateurs:

- Émission des autorisations.
- Suivi du RADF et LADTF
- Restreindre ou en interdire l'accès à un chemin multiusage.
- Effectuer la mise à jour de la base de données provinciale
- Procéder à l'évaluation de la capacité portante des ponts (lorsque non pris en charge par un utilisateur)
- Assurer la gestion de programmes financiers
- Actuellement il n'y a pas d'obligation de produire un plan de gestion de la voirie

Bien que différentes catégories de chemins soient mentionnées dans le RADF, il n'est pas prévu une application différente de la réglementation en fonction de la classe de chemin ou des usages (sauf exceptions)

Par exemple, un chemin entretenu pour du transport forestier et une ZEC sont soumis aux mêmes exigences.

Cadre normatif de la gestion de la voirie



10

Le **principe utilisateur-payeur en forêt publique du Québec** appliqué à la **voirie forestière** repose sur l'idée que les coûts doivent être assumés par ceux qui les utilisent, proportionnellement à leur usage. Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'établit des règles de partage.

Le MRNF confie la réalisation des travaux d'aménagement à Rexforêt et celui-ci assume les coûts reliés à ses travaux de voirie comme tout autre utilisateur.

Projets et initiatives régionales du MRNF



11

- Suivi axé sur les travaux d'entretien du réseau prioritaire
- Intégration d'un objectif environnemental lié à l'entretien du réseau routier dans le système de gestion environnemental du MRNF
- Participation à plusieurs projets de recherche en voirie
- Implication et partenariat dans la réalisation de projet de voirie via Rexforêt